

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 22 novembre 2010

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers
en fonction :
15

Conseillers
présents :
14

ETAIENT PRESENTS : Mmes **ANGSTHELM** Sophie, **GISSELBRECHT** Claudine, **STEIBEL** Martine; Mrs **AESCHELMANN** Jean-Claude, **BERNHART** Nicolas, **COURTOT** Jean- Claude, **FRIEDERICH** Jean-Luc **PALMA** Yves, **PARUTTO** Pascal, **SCANDELLA** Eric, **SCHLEISS** Hervé, **TROESTLER** Mario et **WURMSER** Philippe

ABSENTE EXCUSEE : Mme **ALDEBERT** Marie-Odile, proc. Courtot

Secrétaire de séance : Mr **BERNHART** Nicolas.

Ouverture de la séance à 20H35

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 16/09/2010
- Budget supplémentaire 2010 – Commune, Eau
- Rapport annuel 2009 – Qualité du service Eau
- Rapport annuel 2009 – Qualité du service Assainissement
- Subvention aux associations
- Chasse – Constitution d'une commission consultative
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Emprunt Budget Eau
- Commission CCAS
- Divers

N°27/10 : Approbation du PV de la séance du 16/09/2010

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité moins 2 abstentions (Parutto, Troestler) approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2010.

N°37/10 : Budget Supplémentaire 2010 – Commune, Eau

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal, suite à la réunion de la commission Finances, le projet du Budget Supplémentaire du service Communal et du service Eau

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

Adopte le Budget Supplémentaire 2010 du service Communal comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	-	-
Recettes	-	-

Adopte le Budget Supplémentaire 2010 du service Eau comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	-	+ 20 000,00 Euros
Recettes	-	+ 20 000,00 Euros

N°38/10 : Rapport annuel 2009 – Qualité du service Eau

Monsieur Hervé Schleiss, 2^{ème} Adjoint, présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix du service public de l'Eau.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,
Approuve le rapport annuel de l'exercice 2009.

N°39/10 : Rapport annuel 2009 – Qualité du service Assainissement

Monsieur Hervé Schleiss, 2^{ème} Adjoint, présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement du Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Magel.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,
Prend acte dudit rapport annuel pour l'exercice 2009.

N°40/10 : Subvention aux associations

Le maire rappelle au conseil municipal que suite à l'ouverture des crédits de subventions aux associations lors du vote du budget primitif 2010, il y a lieu de fixer le montant par associations ayant déposé les comptes de l'année N-1. Il rappelle également aux conseillers, qu'en application de l'article L.2541-17 du Code Général des Collectivités, les conseillers membres des associations subventionnées devront absolument quitter la salle lors du vote de la subvention à l'association à laquelle ils appartiennent.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Décide d'accorder une subvention de 230,- € à l'Amicale des Retraités. Monsieur Courtot Jean-Claude, membre de ladite association ayant quitté la salle.
- Décide d'accorder une subvention de 230,- € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.
- Décide d'accorder une subvention de 230,- € à Association Arts et Culture. Messieurs Troestler Mario et Wurmser Philippe, membres de ladite association ayant quitté la salle.
- Décide d'accorder une subvention de 230,- € à la Chorale Sainte Cécile.
- Décide d'accorder une subvention de 230,- € à l'Association NOMADES. Madame Angsthelm Sophie et messieurs Courtot Jean-Claude, Bernhart Nicolas, Palma Yves Parutto Pascal et Scandella Eric, membres de ladite association ayant quitté la salle.
- Décide d'accorder une subvention de 230,- € à l'association Sports et Loisirs.
- Décide d'accorder une subvention de 230,- € à l'association Trompes de Chasses.

- Décide d'accorder une subvention de 230,- € à l'Association des Parents d'élèves. Madame Sophie Angsthelm et messieurs Jean-Claude Aeschelmann, Nicolas Bernhart, Yves Palma et Hervé Schleiss, membre de ladite association ayant quitté la salle.

N°41/10 : Chasse –Constitution d'une commission consultative

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de nommer messieurs Daniel DEGRIMA, Mario TROESTLER et Nicolas BERNHART, membre de la commission consultative de la chasse ayant pour mission de traiter toutes les questions relatives au lot de chasse.

N°42/10 : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Vu l'avis de la commission des Finances

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide d'ouvrir auprès du Crédit Mutuel du Canton de Rosheim une ligne de Trésorerie d'un montant maximum de 50000,-€ destinée à faire face à un besoin ponctuel de trésorerie dans l'attente des rentrées des subventions d'investissements.

Retient une durée maximum d'un an au taux indexé sur l'indice T4M + marge de 0,60 point.

Autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

N°43/10 : Emprunt Budget Eau

Vu l'avis de la commission des Finances

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de contracter auprès du Crédit Mutuel du Canton de Rosheim un emprunt d'un montant de 80000,-€ destinée à financer les travaux AEP de la rue du Meyerhof. Cet emprunt est prévu au Budget Primitif

Retient une durée de remboursement de 15 ans, au taux fixe de 3,30%, en termes trimestriels constants en capital.

Autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

Commission CCAS : Ce point de l'ordre du jour se reporté à une séance ultérieure.

DIVERS :

Livraison du nouveau tracteur et accessoires prévue semaine 48

Vitesse et sens unique Meyerhof

Point sur la commission environnement

Signature des budgets et registre

POUR EXTRAIT CONFORME :

Mollkirch, le 26 novembre 2010

Le Maire,
Daniel DEGRIMA